

Bulletin Municipal

CASTEL NEWS

"Las Novelas dau país"

Octobre 2024



Edito

de Madame la Maire



Chers.es castelneuviens.nes,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'automne. Les festivités de cet été ont été un grand succès. Votre présence nombreuse aux diverses manifestations telles le 14/07, le centenaire de la statue de la Liberté, le festival du Mont Gargan a fait de ces journées une réussite éclatante et je tiens à remercier chaleureusement les élus, les bénévoles, les employés communaux impliqués dans l'organisation de ces événements. La « Culture au Grand Jour » a réuni plus de 200 personnes, la journée olympique a permis à plus de 250 élèves de s'initier à une variété d'activités sportives, 200 marcheurs ont pris le départ de la grande boucle de « Randonnez-vous ». Ces 3 événements portés par le Conseil départemental et avec la participation de la municipalité ont attiré et fait découvrir nos équipements sportifs et culturels ainsi que le site du lac à un vaste public. La municipalité remercie le Conseil départemental, ses techniciens, les bénévoles des diverses associations pour l'organisation remarquable de ces événements culturels et sportifs qui nous ont fait vivre des moments inoubliables.

La rentrée de septembre a été marquée par l'inauguration de la maison des associations Simone Veil, projet salué pour son exemplarité par les personnalités présentes. En effet la rénovation de l'ancienne gendarmerie s'inscrit, à l'heure de la zéro artificialisation nette, dans une logique de réemploi et de réaffectation d'anciens bâtiments tout comme le plateau d'évolution requalifié en city stade et pistes de courses. Notre PLU en cours d'élaboration tient compte de cette obligation de réduction de consommation d'espace et d'artificialisation des sols (loi climat et résilience).

Cet été contrairement au précédent, a été pluvieux ce qui a favorisé la croissance de la végétation sous toutes ses formes et a empêché les tondeuses, débroussailluses de se mettre en action. Nous avons fait appel à une entreprise d'insertion dans les périodes tendues. Cependant il est illusoire de penser que nous viendrons à bout de la végétation envahissante uniquement avec des moyens humains. L'alliance des efforts collectifs avec les efforts individuels pour entretenir les trottoirs permettront d'atténuer les effets de la loi Labbé (interdiction des pesticides) votée pour préserver notre santé.

Enfin je terminerai en fulminant contre l'idée qui nous a été assénée dernièrement que les collectivités sont responsables du déficit de la France. Non et non. Les collectivités votent leur budget en équilibre...

Je vous souhaite une fin d'année riche en bonheur partagé et en relations humaines qui vous donneront chaud au cœur.

Bonne lecture à tous.tes.

Françoise Rivet, Maire de Châteauneuf-la-Forêt

Sommaire

- Edito : p 2
- Conseils municipaux p 3-4
- Petites villes de demain p 5-6
- Enfance & jeunesse p 6-7
- Le lac p 8
- Animations p 9-13
- Le coin des associations p 14-17
- Travaux en cours p 18-19
- État civil p 19
- Droit d'expression p 19
- Aide à la personne p 20
- Infos mairie p 21-23
- Infos pratiques p 24

Les personnes qui souhaitent la version numérique du bulletin municipal à la place de la version papier peuvent se rapprocher de la mairie.

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr

Tél. : 05 55 69 30 27

Mairie :

2, place du 8 Mai 1945

87130 Châteauneuf-la-Forêt

L'équipe municipale vous informe régulièrement sur la vie locale et associative de votre commune et sur les informations concernant la mairie avec :

QR code Facebook

- Châteauneuf, Brèves d'Infos
- Bulletin municipal : Castel news
- « Las novelas dau país » (semestriel)

- la page Facebook

<https://www.facebook.com/commissioncommunicationchateauneuflaforet>

commissioncommunicationchateauneuflaforet

- Site internet de la mairie : www.chateauneuf-la-foret.fr



Référentes communication : Françoise Rivet, Pascale Duprat

Textes et photos : commission communication

Conception graphique : APCL Services - Impression : GDS Imprimeurs

Conseil municipal du 7 mars 2024 :

● Délibération relative au **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : débat concernant les orientations générales du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** animé par le cabinet Karthéo en tant que Maîtrise d'œuvre du projet du nouveau PLU. Ce document définira les grandes orientations de développement et d'aménagement à l'échelle de la commune. Il fixera les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

- Le **PADD** est composé de **cinq axes** déclinés en 26 actions :
- Promouvoir un développement urbain maîtrisé dans le temps et dans l'espace afin de faciliter l'accueil de populations futures dans de bonnes conditions.
 - Maintenir et développer l'économie locale et les équipements publics dans le but d'accompagner le développement du territoire.
 - Garantir la protection des milieux naturels, mettre en valeur les paysages, soutenir la transition écologique.
 - Encourager le développement durable du territoire en matière de mobilités alternatives et de la transition énergétique ou écologique.
 - Assurer la préservation et la qualité du cadre de vie, de l'architecture et des aménagements et mettre en valeur le potentiel touristique du territoire.

Le PADD est validé et adopté à l'unanimité.

- Mise à jour du tableau des emplois suite à l'avancement de grade du personnel communal.
- Recrutement d'un agent non titulaire à temps non complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (peinture sur les bâtiments, le mobilier urbain et la voirie).
- Convention 2024 de mise à disposition et d'occupation temporaire de la salle des permanences de la mairie à titre précaire entre la commune et l'ADPAD. (Ateliers pour les personnes de 60 ans et plus résidant sur la commune et celles de Briance Combade, tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h). Participation financière de 200 € pour 2024.
- Convention de mise à disposition de la salle de motricité à la garderie et d'occupation temporaire à titre précaire entre la commune et Monsieur Puget, pour un stage de cirque du 22 au 25 avril 2024. Montant forfaitaire demandé : 75 €.

Conseil municipal du 21 mars 2024 :

● Organisation des temps scolaires pour la rentrée 2024-2025 : suite à la consultation des parents d'élèves, à l'avis favorable des conseils d'école de l'école maternelle et du RPI Châteauneuf-Neuvic pour un passage aux 4 jours, après délibération, le Conseil Municipal se prononce en faveur du **passage à 4 jours concernant les rythmes scolaires**.

● Lotissement « Les Thuyas » - ventes des terrains : prix de vente du m² fixé à 16,57 € HT soit 19,89 € TTC, correspondant au coût de l'achat des terrains et des frais de viabilisation.

● Revalorisation du taux unitaire des vacations funéraires fixé à 30 €.

Conseil municipal du 11 avril 2024 :

● Délibération portant approbation du Compte Financier Unique 2023 communal et annexe en lieu et place des comptes administratifs et comptes de gestion.

● CFU 2023, Budget Principal, Budget Annexe.

● Affectation des résultats, Budget Principal.

● Affectation des résultats-Budget Annexe Lotissement des Thuyas.

● **Vote des Taxes Directes Locales** : Taxe foncier bâti : taux voté : 37,84%, foncier non bâti : taux voté : 58,08%, Taxe d'habitation résidence secondaire : taux voté : 11,19%, Taxe locale logements vacants, taux voté : 11,19%.

● Budgets Primitifs 2024 : après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote les budgets présentés.

● Mise à jour du tableau des emplois suite au tableau d'avancement de grade 2024 à compter du 12 avril 2024.

● Rénovation salle Bartholdi - nomination de la maîtrise d'œuvre SARL OX Architectures : elle aura en charge la réalisation des plans, le dossier de consultation des entreprises et le suivi du chantier.

● Subventions :

- Dossier CTD 2024 : la commune sollicite le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la 2^e tranche des grosses réparations de voies communales, et la reprise des fondations du ponton du lac pour sa mise en sécurité.

Au regard des nouvelles priorités, la commune ne sollicite plus le Département à subventionner la mise en place d'une structure couverte du terrain de tennis numéro 2.

- Dossier DETR 2024 : renoncement au projet de couverture d'un deuxième court de tennis.

Conseil municipal du 6 juin 2024 :

● Admission en non-valeur des charges irrécouvrables.

● Remboursement anticipé prêt-relais : 500 000 €.

● Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire aux agents de la collectivité. Cette prime sera

modulée selon le temps de travail la durée de l'emploi et en fonction de la rémunération brute perçue. Elle sera versée avant le 30 juin 2024.

- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pendant 4 mois du 7 juin au 7 octobre 2024 (entretien des espaces verts).

- **Règlementation de la baignade sur le plan d'eau communal - été 2024** : ouverture de la baignade du 6 juillet au 28 août 2024. Adoption du Règlement Intérieur de la baignade du plan d'eau de la Prairie (en ligne sur le site internet de la commune : www.chateauneuf-la-foret.fr). Surveillance de la baignade par deux MNS tous les jours sauf le lundi, entre 13h30 et 19h30.

- **Convention de mise à disposition de surveillants de baignade avec l'association PROSPORT NATATION**. Elle propose des candidats saisonniers titulaires du BNSSA durant la période de baignade 2024.

- **Aide aux colonies de vacances en lien avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne** : le Conseil Municipal décide de fixer à 30 € l'aide aux frais de séjour par enfant habitant la commune pour un séjour en colonie de vacances organisé par la Ligue de l'Enseignement/Fol. QF < à 769 €.

- Reversement d'une subvention concernant un projet culturel à l'école.

- **Convention de réalisation pour la valorisation d'un bâti vacant en cœur de bourg avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA)** : cette convention opérationnelle et le règlement d'intervention permettra à l'EPFNA d'engager les dépenses d'acquisition, de gestion et de procéder en lien avec l'ODHAC à la démolition des bases construites sur la parcelle. La commune souhaite permettre la réalisation d'une opération en renouvellement urbain dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg, avec la construction de plusieurs pavillons PMR par l'ODHAC.

Conseil municipal du 11 juillet 2024 :

- **Mesures de prévention en période de fortes chaleurs pour les agents de la collectivité** : mise en place du plan « fortes chaleurs » durant la période du 15 juillet au 15 septembre 2024. Il s'appuie sur le dispositif de vigilance mis en place par Météo France.

- **Aménagement du temps scolaire** des écoles maternelle et élémentaire dans le cadre de la semaine de quatre jours pour la rentrée 2024-2025.

- **Réorganisation du temps de travail de 7 agents travaillant dans les écoles maternelle et élémentaire** à partir de la rentrée scolaire 2024, suite au passage à la semaine scolaire de 4 jours et de la suppression des TAP.

- Convention de mise à disposition et d'occupation temporaire de la salle de motricité, à la garderie, à titre précaire, entre la commune et Monsieur Alexandre Puget pour un stage de cirque les 5, 6, 7, 9 août 2024 pour un montant forfaitaire de **75 €**.

- **Réfection des trottoirs-nomination de l'entreprise de travaux** : suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offre du 27 juin 2024, le Conseil municipal adopte la proposition du choix de l'entreprise : NGE ROUTES pour assurer la réalisation du chantier de réfection des trottoirs : avenue Jean Cruveilhier, lotissement de Beauvais, rue du 18 juin 1940, rue des 4 Vias. Montant provisoire des travaux : **132 279,30 € HT**.

- **Convention d'action spécifique avec le SEHV – service : Energie Service Public 87** : étude d'optimisation thermique dynamique pour la salle polyvalente Bartholdi qui permettra d'évaluer la faisabilité technique, économique, financière et environnementale du projet de rénovation de ce bâtiment. Etude réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

- **Don à l'association « Océanic twirling bâton » de Saint-Priest-Taurion** : 300 € pour leur prestation proposée lors de la journée du centenaire de la statue de la Liberté le samedi 31 août 2024.

- **Validation du devis de la Société NEW HOLLAND pour l'achat d'une faucheuse débroussaileuse** à bras articulé avant télescopique : **45 200 € TTC**.

- **Subvention exceptionnelle** de 300 € à l'Amicale Laïque de Moussanas.

- **Mise à disposition de locaux – CIMD (Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse)** : suite à l'ouverture de la Maison des Associations et de la réorganisation des locaux associatifs il a été proposé au CIMD de déménager dans ces nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2024. Nouvelle convention de mise à disposition des locaux à titre gratuit. Les frais de déménagement des instruments de musique seront à la charge de Briance Combade dans le cadre de leur compétence « adhésion et/ou participation à un syndicat d'Ecole de Musique » depuis le 1^{er} janvier 2014.



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

HABITAT

DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Convention EPF pour l'achat d'une friche

En août 2024, la commune de Châteauneuf-la-Forêt a signé une convention avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine. Une friche en centre-bourg est ciblée.

L'objectif est d'y implanter ensuite quatre logements dits PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Ce type de logement est destiné aux personnes qui ont des difficultés pour se déplacer quotidiennement.

Cette opération sera réalisée par l'ODHAC 87.

EPF NA – Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine

Opérateur public de l'État au service des collectivités pour accompagner leurs projets de développement territorial. Expert de la question foncière, il met à disposition son ingénierie et ses outils d'intervention pour prendre en charge le volet foncier des opérations d'aménagement.

Relance de l'enquête sur l'habitat non occupé

Face à la problématique des logements vacants, la commune relance en 2024 une enquête sur l'habitat non occupé. Cette démarche vise à mieux comprendre les raisons de la vacance et à élaborer des solutions pour encourager leur réhabilitation.

Les propriétaires concernés et identifiés ont été contacté par courrier. Le questionnaire est également disponible en ligne, sur le site de la mairie.

RÉVISION COMPLÈTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Point sur l'avancement du projet

À la rentrée, les élus se sont retrouvés pour travailler le règlement écrit du PLU*. Cette étape est la dernière de l'élaboration du document d'urbanisme.

Le règlement écrit du PLU*

Il précise les règles d'urbanisme qui doivent être appliquées en fonction des zones identifiées (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières). Le Règlement fixe notamment la nature, les formes, les tailles, les hauteurs et les modes d'implantation des constructions, les espaces naturels à préserver, les terrains pouvant accueillir de futurs équipements.

Source : www.club-plui.logement.gouv.fr

Recensement du patrimoine : Votre participation compte !

Identifié dans le PLU, notre patrimoine pourra être soumis à une prescription visant à assurer sa sauvegarde. Cette prescription stipule que toutes constructions, aménagements et travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Ces projets doivent être conçus de manière à garantir la préservation, voire la restauration, des éléments identifiés.

Parmi les exemples de patrimoine à prendre en compte, on peut citer des maisons traditionnelles, des fontaines,

PETITES VILLES
DE DEMAIN



des murets en pierre ou encore des arbres remarquables. Certains éléments ont déjà été cartographiés par l'équipe municipale mais votre participation est essentielle pour enrichir ce recensement.

Les STECAL, qu'est-ce que c'est ?

Les **Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)**, Les STECAL permettent de désigner des zones spécifiques dans les secteurs non urbanisés où des projets particuliers peuvent être autorisés, tout en respectant l'équilibre des zones naturelles ou agricoles. Ces secteurs donnent de la flexibilité au PLU, notamment pour répondre à des besoins ponctuels sans compromettre la protection des espaces. Ils sont généralement destinés à accueillir des projets d'activité économique (artisans, tourisme, ...).

Changements de destination : Quels enjeux ?

Le **changement de destination** permet de réguler l'évolution de l'usage des bâtiments existants. Par exemple, transformer un bâtiment agricole en habitation peut répondre à un besoin de logements tout en limitant l'étalement urbain. Le PLU encadre ces changements pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les objectifs de développement durable, de protection des espaces naturels, et de maintien des activités économiques locales.

Les bâtiments susceptibles de changer de destination en dehors du bourg de la commune et des hameaux doivent être identifiés dans le PLU.

Participez à l'élaboration du PLU Châteauneuf-la-Forêt !

Vous souhaitez protéger un élément du patrimoine, déclarer un projet d'activité en dehors des zones urbanisées ou encore identifier un bâtiment susceptible de changer de destination ?

Rendez vous en mairie ou contactez la cheffe de projet Petites Villes de Demain par téléphone ou par mail : 05 55 69 65 54 - valerie.faure@briancecombade.fr



Valérie Faure, nouvelle cheffe de projet PVD est arrivée depuis le mois de mai en remplacement de Thomas Vilette.



Affichage public du diagnostic du schéma directeur d'aménagement du bourg au lac et place E. Degrasat.

MOBILITÉ - CADRE DE VIE

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

L'équipe pluridisciplinaire a rendu son travail de diagnostic à l'équipe municipale au début de l'année 2024. La synthèse a été exposée en différents points de la commune.

Il est maintenant l'heure de la définition de scénario pour l'aménagement du centre-bourg. Pour cela, l'équipe a animé des ateliers avec des commerçants, des habitants et les élus.



Les enfants de l'école élémentaire et du collège seront également entendus sur leurs visions de l'avenir de Châteauneuf-la-Forêt. Cet échange animé par une illustratrice traitera notamment des espaces publics.



ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET LOISIRS

IMPLANTATION D'UNE PUMPTRACK

La commune a ouvert un marché public afin de sélectionner une entreprise pour la réalisation d'une pumptrack à Châteauneuf-la-Forêt.

Le choix de l'équipe sera notamment fait en fonction du budget, des références de l'entreprise et de l'intégration paysagère proposée de l'équipement.

La livraison de l'équipement est prévue en 2025.

ENFANCE JEUNESSE



INFOS ÉCOLE



Christelle Léniaud est la nouvelle directrice de l'école élémentaire depuis la rentrée scolaire.



Mallory Audéon assure la décharge d'une classe à mi-temps.

INFOS GARDERIE

Depuis la rentrée scolaire, **la garderie est déplacée dans l'école Violette Szabo.**

Cette décision s'inscrit dans une démarche efficiente de :

- Mutualisation des locaux de la commune afin de réduire les frais de fonctionnement (chauffage, électricité) ;
- Sécurisation des enfants en limitant les trajets sur le domaine public : les enfants n'auront pas à quitter les enceintes des écoles ;
- Amélioration des conditions d'accueil avec une cour de récréation plus grande et un préau.



Les élèves de l'école maternelle sont venus remercier les services techniques pour la remise en état de la fontaine de leur jardin.

HAUTE -VIENNE 2024 EN COURSE POUR LES JEUX LE 30 AVRIL À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Le Département de la Haute-Vienne et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) en lien avec l'Éducation nationale, l'UNSS et l'USEP ont souhaité faire vivre les JO en Haute-Vienne en proposant aux élèves de CM2 et 6^{ème} des rencontres sportives pour découvrir les disciplines et les valeurs de l'Olympisme. Cette opération s'est déclinée en journées olympiques sur tout le département. Collèges et écoles d'un même secteur ont été regroupés.



À Châteauneuf-la-Forêt cette journée olympique s'est déroulée le **mardi 30 avril 2024**, grâce à l'implication et à l'animation des associations locales auprès des différents groupes d'enfants. Plus de 250 élèves ont été accueillis. Un grand merci aux bénévoles et aux organisateurs !

En fin d'après-midi, salle Bartholdi, à l'initiative de la commune, les résidents de l'Ehpad et du Foyer de Neuvic ont pratiqué : gym douce, Taïso, jeux en bois, ateliers sport santé et handisport santé.

Après la remise de la médaille de « L'Esprit sportif » à des bénévoles locaux méritants, tous les participants se sont retrouvés autour d'un pot convivial.

En clôture de cette journée, soirée spéciale olympisme avec la projection du film « Jappeloup » un biopic de Christian Duguay au cinéma le Colisée.



Un groupe des résidents de l'EHPAD a participé à la journée olympique.

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA BATAILLE DU MONT GARGAN

Cet événement a été coordonné par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et l'Éducation nationale, le lundi 27 mai 2024, lors de la Journée Nationale de la Résistance en collaboration avec le Pays d'art et d'histoire Monts et Barrages, l'ANACR et le Musée de la Résistance de Peyrat.



Les écoles et collèges des secteurs d'Eymoutiers et de Châteauneuf-la-Forêt se sont retrouvés sur le site du Mont Gargan pour présenter leurs projets respectifs concernant les 80 ans de cette bataille.

Plus de 250 élèves étaient présents sur le site après avoir participé aux randonnées de la matinée.



Une flash mob géante a clôturé l'après-midi des élèves.



INFORMATION

Les travaux concernant la réfection du ponton du lac seront réalisés cet automne. Pour cela nous avons abaissé le niveau d'eau du lac.
Les analyses de l'ARS ont fait état d'une bonne qualité bactériologique et de l'absence de cyanobactéries toxigènes durant la saison estivale.

LA BAINNADE DU LAC DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT 2024



Ouverture de la baignade du lac du 6 juillet au 28 août 2024, avec les deux équipes de surveillants de baignade diplômés.



NOUVELLE ACTIVITÉ

Des séances de **marche aquatique** ont débuté en septembre.

Pour tout renseignement contacter le **06 48 96 94 64**.



La Culture au Grand Jour avec le concert du groupe Out of Monkey le 10 avril, proposé par le département de la Haute-Vienne.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

La municipalité a organisé de nouveau le concours des maisons fleuries. Cet événement est aussi l'occasion de se questionner sur les changements de pratique de jardinage en lien avec le changement climatique, l'augmentation des périodes de canicule et de sécheresse. Cette année, le jury a pris en compte un nouveau critère : l'utilisation de plantes et fleurs nécessitant peu d'arrosage.

De nombreuses actions sont possibles pour rendre les jardins plus durables et plus accueillants pour la biodiversité : privilégier les plantes vivaces, choisir des plantes peu gourmandes en eau et privilégier les plantes mellifères, installer un récupérateur d'eau, réaliser une tonte haute plus propice aux insectes, créer des zones refuge ou prairie fleuries...

MARCHÉ AUX FLEURS

Dimanche 12 mai, la municipalité de Châteauneuf-la-Forêt a organisé son marché aux fleurs sur la place du 8 Mai 1945 avec vide-greniers, et concours d'épouvantails. L'exposition "Jardiner la rue", prêtée par le CAUE 87 ainsi que le diagnostic du schéma directeur d'aménagement du bourg « Châteauneuf-la-Forêt s' imagine ! » ont enrichi cette journée.



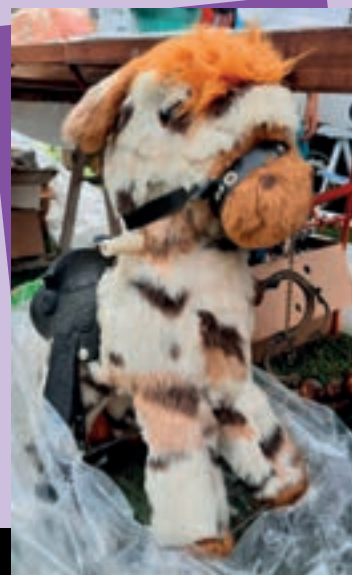
ANIMATIONS

14 juillet, fanfare les Balles O' nez d'Allasac.



14 JUILLET

Vide grenier du 14 juillet, le petit cheval est prêt pour les JO.



Festivités du 14 juillet, feu d'artifice tiré sur les bords du lac.



Marché des producteurs pour le 14 Juillet.

Buvette, petite restauration et cuisson assurées par le comité d'animation. Bal offert par la municipalité.

EXPOSITION DE PEINTURES DU 16 AU 26 JUILLET DE JACQUELINE DENICHOU



Jacqueline Denichou



CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ LE 31 AOÛT 2024

LA FÊTE ET LES DISCOURS

ANIMATIONS



Merci à Marie-Thérèse, la maîtresse !

Œuvre de la cartonnerie Saica Pack.



La dictée à l'ancienne.



Tours en calèche avec les petits ânes.



Le carroussel



Démonstrations du club Océanic Twirling Bâton de Saint-Priest-Taurion.



CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ LE



Le marché artisanal.



La chorale Sainte Claire.



Réalisations des enfants de la garderie et de l'ALSH Briance Combade.



Exposition sur l'histoire de la statue de la Liberté de Châteauneuf-la-Forêt.



Exposition sur la statue de la Liberté dans le port de New-York.



Les jeux en bois.

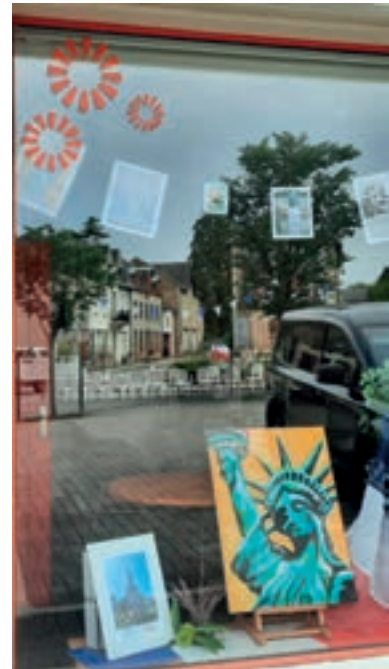


Le spectacle de la revue Prestige de Sauviat-sur-Vige.



31 AOÛT 2024

MERCI AUX COMMERÇANTS QUI ONT DÉCORÉ LEUR VITRINE ET PARTICIPÉ À L'AMBIANCE FESTIVE DE CETTE BELLE JOURNÉE !



Décorations festives derrière la statue.

La flamme a retrouvé sa lumière !

L'AMICALE LAÏQUE ANDRÉ DÉLÉGER DE MOUSSANAS A FÊTÉ SES 70 ANS !

L'Amicale de Moussanas, plus dynamique que jamais, a organisé cette année trois manifestations marquantes.

Le voyage annuel s'est déroulé du 20 au 24 avril sur la Côte d'Azur. Palais princier de Monaco, parfumerie Fragonard à Grasse, villages remarquables comme Gourdon et Saint-Paul-de-Vence, Nice et sa promenade des anglais entre autres, ont enchanté les participants.



Joyeux anniversaire à l'amicale !

L'anniversaire des 70 ans de l'amicale, le 9 mai, en présence de Françoise Rivet maire de Châteauneuf-la-Forêt, des élus des communes voisines, et d'anciens élèves de l'école, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive avec l'évocation de souvenirs qui ont permis la réalisation d'un livre.

Un concert Jean Ferrat

proposé par Jean-Luc Lasvergnas a clôturé la journée !

Le 6 juillet, 17 équipes ont participé au rallye touristique en arpentant les petites routes de notre région, tout en découvrant des énigmes étonnantes et instructives.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles et les participants aux diverses manifestations ainsi que la municipalité de Châteauneuf pour l'aide qu'elle apporte à leur association.



Devant le palais princier de Monaco amicale.



Les anciens élèves de l'école de Moussanas.



Concert Jean Ferrat avec Jean-Luc Lasvergnas.

Le rallye de l'amicale de Moussanas.

TRIATHLON LE 23 JUIN SUR LE SITE DU LAC,





LE COIN
DES ASSOCIATIONS

59^e FESTIVAL DU MONT GARGAN DU 13 AU 18 AOÛT 2024

Encore une belle ambiance avec « nos écoliers du Mont Gargan » qui cette année avaient invité le groupe américain « Footworks Dance Company » !
Vivement l'année prochaine pour le 60^e Festival !



Aubade des groupes folkloriques le 15 août.



15 août, accueil des groupes par Françoise Rivet, Maire de la commune.



Festival du Mont Gargan, gospel Fusion sur l'esplanade du lac.



ORGANISÉ PAR BRIANCE ROSELLE AVENTURE



EN COURSE POUR LES JEUX : REMISE DE LA DISTINCTION « ESPRIT SPORTIF » À DES BÉNÉVOLES D'ASSOCIATIONS SPORTIVES

À l'issue de la manifestation "En course pour les jeux" organisée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et le CDOS 87, **quatre bénévoles des associations sportives castelneuviennes ont été récompensés par le CDOS 87.**

Chacun s'est vu remettre la **distinction « esprit sportif »** ; une belle reconnaissance pour leur implication au quotidien dans la promotion des valeurs et des bienfaits du sport : **Sophie Lafarge** (pétanque et gym douce), **Jean-Noël Deplage** (tennis), **Romain Gioux** (hand ball) et **Alain Gangloff** (judo) absent, représenté par Olivier Portefaix.

Grâce aux éducateurs et aux bénévoles des clubs, notre commune a la chance de bénéficier d'un tissu sportif dynamique et varié, populaire et formateur.

Et pour clôturer cette belle journée, le CDOS 87 a remis à la commune le trophée « **En course pour les jeux** ».



LE RIS

Au terme de deux années d'accompagnement, l'association a transformé son identité en changeant son nom, son logo, ses statuts et son projet associatif. Le RIS devient désormais le **Relais Insertion Solidaire**, un nom qui incarne pleinement ses missions.

Le projet associatif, planifié sur cinq ans, positionne l'association comme un acteur clé du **droit à l'emploi solidaire** sur le territoire de Monts et Barrages. Ce projet, intégrant une Entreprise à But d'Emploi (EBE), bénéficie du soutien des trois communautés de communes (Noblat, Briance Combade et Portes de Vassivière), ainsi que de la région Nouvelle-Aquitaine et du conseil départemental de la Haute-Vienne.

En parallèle, le Relais Insertion Solidaire continue de développer son **chantier d'insertion**, via ses activités support : **l'entretien de l'environnement** (ouverture et entretien de sentier de randonnée, nettoyage de bourg et cimetières, balisage...) et les travaux bâtimentaires (peinture, petite maçonnerie, entretien des sépultures...) tant dans le secteur public que privé.

Le chantier d'insertion vise à faciliter le retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles, en leur proposant un emploi, un accompagnement social et professionnel, un encadrement en situation de travail au travers des 2 activités support et de formations adaptées.

Pour plus d'informations ou pour toute demande, contactez-nous au 05 55 56 38 23.



Permanence d'accueil mobile du Secours Populaire en Haute-Vienne

Solidaribus

**À CHATEAUNEUF-LA-FORÊT
DEVANT LA MAIRIE**

Les prochaines permanences dans la commune auront lieu les :

23/07 12/08 24/09
22/10 26/11
À 14H15

Accueil social

Aides aux démarches en ligne

Aide alimentaire

Colis de Noël

Accès aux vacances

Informations et orientations

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
« le SOLIDARIBUS »
5, Rue Fulton 87290 LIMOGES
05 55 04 20 00
solidaribus.spf87@wanadoo.fr
www.spf87.org

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS SIMONE VEIL ET PORTES OUVERTES LE 7 SEPTEMBRE 2024

LE COIN
DES ASSOCIATIONS



en présence de
Monsieur le Sous-Préfet
de l'arrondissement de
Limoges, Monsieur le
Président du Conseil
Départemental de la Haute-Vienne,
Monsieur le Député de la circonscription,
Madame la Sénatrice et les conseillers
départementaux.

Jusqu'en 2013 le bâtiment abritait l'ancienne gendarmerie, réhabilitée aujourd'hui en maison des associations. En effet, lors de la vente de la maison Jane Limousin siège actuel de la communauté de communes Briance Combade, les associations ont été installées dans différents locaux communaux, anciens et énergivores.

Grâce à cette réhabilitation qui répond aux normes actuelles, elles sont désormais regroupées dans ce lieu refait et adapté, avec une salle de réunion commune facilitant désormais les interactions entre elles : les Restos du cœur, le Scrabble, les Ateliers d'échecs, Castel'Arts, Châteauneuf Accueil, et l'Ecole de musique du CIMD.

Merci aux professeurs du CIMD et à leurs élèves, à l'Ecole du Mont Gargan pour l'animation musicale durant cet évènement.

Jusqu'en 2013 le bâtiment abritait l'ancienne gendarmerie, réhabilitée aujourd'hui en

maison des associations. En effet, lors de la vente de la maison Jane Limousin siège actuel de la communauté de communes

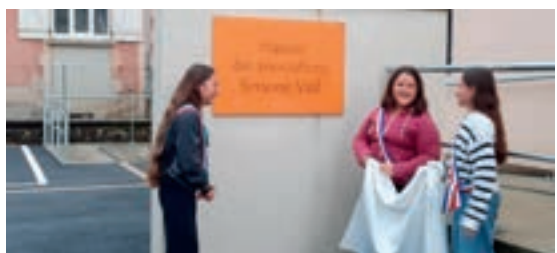
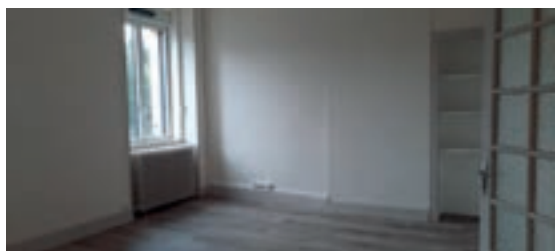
Briance Combade, les associations ont été installées dans différents locaux communaux, anciens et énergivores.

Grâce à cette réhabilitation qui répond aux normes actuelles, elles sont désormais regroupées dans ce lieu refait et adapté,

avec une salle de réunion commune facilitant désormais les interactions entre elles : les Restos du cœur, le Scrabble, les

Ateliers d'échecs, Castel'Arts, Châteauneuf Accueil, et l'Ecole de musique du CIMD.

Merci aux professeurs du CIMD et à leurs élèves, à l'Ecole du Mont Gargan pour l'animation musicale durant cet évènement.



REQUALIFICATION DU PLATEAU D'ÉVOLUTION ET CONSTRUCTION DU CITY STADE

Coût total des travaux : 87 287 € HT.

Subventionné à hauteur de 62 264 €.

Avant.



Construction du City stade.



Après.

ENHERBEMENT : QUAND LA PLUIE JOUE LES TROUBLE-FÊTES...



La pluie bien présente sur notre territoire tout le long du printemps et jusqu'au 14 juillet a perturbé la planification prévue de la tonte et du nettoyage des rues de notre commune. Alors que d'habitude la période du printemps permet de remettre en état nos espaces verts après l'hiver et avant l'été avec un désherbage efficace, cette année il a été impossible de travailler avec les engins sans dégrader les terrains (ornières, arrachage des racines, dégradation du gazon...) et même quand une trêve météorologique apparaissait, la repousse de l'herbe était tellement rapide que le travail effectué auparavant ne se voyait plus... La commune a fait le choix de demander l'intervention du RIS en renfort : soit un coût financier supplémentaire de 2 450 euros.

Merci aux administrés qui entretiennent leur trottoir et leur pied de mur.

PLANTER SA HAIE EN HAUTE-VIENNE

Le Ca.u.e 87 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) vient d'éditer une fiche conseil qui s'adresse aux particuliers concernant la plantation des haies. Vous y trouverez conseils, réglementation, liste des types d'arbustes adaptés à notre région.

Site : www.caue87.fr ou courriel : contact@caue87.fr

TOIT DES VESTIAIRES DE FOOT

Dépose et désamiantage du toit par l'entreprise SODECO. Coût des travaux : 7433 € HT.

Réfection d'une partie de la toiture en mauvais état par l'entreprise Lamargue. Coût des travaux : 4027 € HT.



RÉFECTION D'UNE PARTIE DU MUR DU CIMETIÈRE

Réalisée par l'entreprise Perpillou.

Coût des travaux : 6375 €.



RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT



Les travaux de raccordement au tout à l'égout du dispensaire et shunt des deux fosses septiques ont été réalisés par la commune.

TRAVAUX DE PEINTURE



Avenue René Regaudie, bancs du lac.

TRAVAUX À VENIR CET AUTOMNE

- **Voirie** - Réfection des trottoirs d'une partie de la rue Jean Cruveilhier, rue des 4 Vias, rue du 18 juin et lotissement Beauvais.
 - Travaux de point à temps sur diverses routes, enfouissement des réseaux au Peyrassaud.
- **Reprise des fondations du ponton** du lac cet automne.

ÉTAT CIVIL

État civil du 1^{er} mars au 31 août 2024



Mariages

- 1 mariage
- 1 PACS



Naissances

- 7 naissances hors commune



Reconnaisances

- 2

Décès

• Hélène DUMAS- DELAGE, veuve MONDIT	19 mars
• Jean, Bernard LAVERGNE	15 mars
• Renée, Marie, Yvette BOUET, veuve TOURAINÉ	12 mars
• Adrien, Elie RUCHOU, veuve LEGOUTEUX	1 ^{er} avril
• Cécile BANTEGNIÉ, veuve FOREST.....	10 avril
• Jean, Germain DURAND	20 avril
• François, Raymond, Henri PEYCLIT.....	1 ^{er} mai
• Marguerite MATHOUT, veuve LÉGER.....	9 mai
• Suzanne VIGEAUDON, veuve COUTURAS	10 mai
• Michel, André MÉRIGOUT	18 mai
• Lucienne BOYER, veuve EGLIZEAUD	28 mai
• André LAUCOURNET.....	31 mai

• Lucien, Maurice MAGIS	14 juin
• Alice, Anne, Joséphine SCHWEDERLÉ, épouse BERGER.....	13 juillet
• Jean, Louis GAGUET	19 juillet
• Pauline DEBERNARD, veuve MOURNE.....	23 juillet
• Fernand, Jean, Marc, Eugène GAMBIER.....	27 juillet
• Yvonne CALANDREAU, veuve PANTEIX.....	28 juillet
• Charlotte LAURENT, veuve DELONG.....	29 juillet
• Michel JAVAUD	29 juillet
• Denise, Nicole LAFOND	2 août
• Gisèle MOREAU, veuve MARTIN.....	8 août
• Monique, Marie, Antoinette VALIERE, veuve DILLENSEGER.....	20 août
• Bernard DUMAZEAUD	18 août

DROIT D'EXPRESSION LISTE D'OPPOSITION :

les élus « Tous unis pour Châteauneuf » n'ont pas souhaité publier un article dans le bulletin municipal.

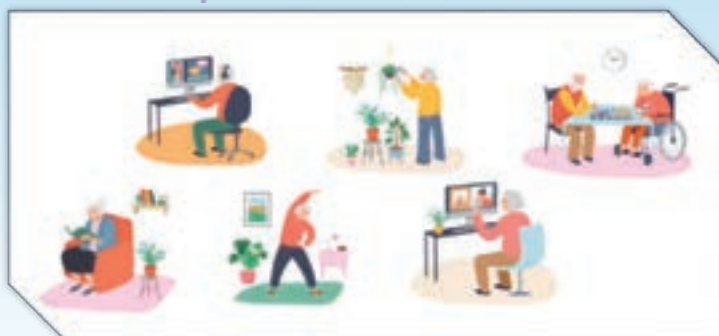
AIDE À LA PERSONNE



Vous avez 60ans et plus ?

Osez l'aventure tous les mardis de 14h30 à 17h

à la salle des permanences mairie de Châteauneuf-la-Forêt



Programme du 1er septembre au 31 décembre 2024

(ateliers prévisionnels, sous réserve de modification)

Ne pas jeter sur la voie publique

Septembre	Octobre
03/09 : Vélo cognitif + Jeux de société 13/09 : Vélo cognitif + Atelier mémoire 17/09 : Gymnastique + Recyclage 24/09 : Peinture acrylique	01/10 : Atelier mémoire 08/10 : Vélo cognitif + Mandala 15/10 : Atelier Théâtre 22/10 : Gymnastique + Recyclage 29/10 : Atelier sophrologie
Novembre	Décembre
05/11 : Jeux d'adresse 12/11 : Vélo cognitif + quizz 19/11 : Gymnastique + cuisine 26/11 : Musique	03/12 : Décoration de Noël 10/12 : Gymnastique + Jeux de société 17/12 : Repas + activités diverses 24/12 : Loto de Noël 31/12 : Chantons et Dansons
Renseignements & Inscription : Nathalie Cibert : 06.33.87.92.04 / 05.55.10.01.31 n.cibert@adpad87.fr	Soutien financier et partenaires:

AAPMB



Association d'Aide à la Personne
Monts et Barrages



Vous êtes à la recherche d'un travail proche de chez vous ?

L'AAPMB intervient pour répondre au mieux aux besoins de tous (aide à la personne, aide au quotidien...).

3 antennes réparties sur le territoire de Monts et Barrages.



Vous partagez les valeurs de l'économie sociale et solidaire.
Alors n'hésitez plus...

POSTULEZ !!!

CONTACTEZ NOUS

05.55.69.79.01

SIÈGE SOCIAL
8 rue de la Collegiale
87120 EYMOUTIERS
direction@AAPMB.fr



Antenne AAPMB de Châteauneuf-la-Forêt : 3 rue de la Combe aux Bœufs

87130 Châteauneuf-la-Forêt - Tél. 05 55 69 39 99

CÉRÉMONIES



6 AVRIL - 80^{ème} anniversaire de la rafle des familles juives, de l'arrestation de Marcel et Léonard Montaudon, de Léon Roux.



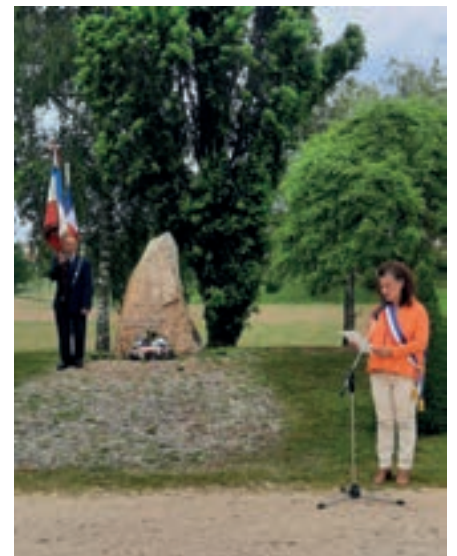
28 AVRIL - Journée nationale de la déportation, esplanade de la Résistance.



6 JUIN - 80^{ème} anniversaire du Débarquement, cérémonie au sommet du Mont Gargan.



8 MAI - Commémoration du 8 mai 1945.



18 JUIN - Cérémonie de l'appel du 18 juin 1944 Esplanade de la Résistance.

INFORMATION MAIRIE

Prise de poste de trois agents au Service Technique en CDD, en remplacement des agents titulaires en longue maladie ou en arrêt : **Stéphane SIMONET** responsable du service depuis le mois de juillet 2024, **Martial GIMENEZ** et **Hans STEIGERWALD** agents techniques.



Stéphane



Martial



Hans



Virginie

Recrutement à temps partiel en CDD de **Virginie LEBOEUF** qui effectuera un travail d'archivage communal obligatoire pour l'intérêt public.

INFOS COMMERCES

Nouveau Food Truck : COM' ORESTO : le mardi soir à partir de 18h30, place du 8 mai 1945. Burgers, bowls, pains bagnats. Tél. **07 11 33 86 72**, mail : com.o.resto.traiteurmail.com Bienvenue à Dimitri et Eloïse !



21^e ÉDITION « RANDONNEZ-VOUS »

La 21^e édition de « Randonnez-vous » en Haute -Vienne a été organisée par le Conseil Départemental le **dimanche 1^{er} septembre**. Une belle balade de **25 km** pour aller au Mont Gargan avec un dénivelé de 900 mètres qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et avec des bénévoles au top ! Le départ se faisait à l'esplanade du lac de Châteauneuf. Plusieurs parcours étaient proposés (5, 9, 14 km) avec un départ sur d'autres communes de Briançonne Combade.



Crédit photo : Vivien Malagnat.



Crédit photo : Vivien Malagnat - Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Forêts limousines forêts d'avenir

Un programme pour les propriétaires forestiers de Monts et Barrages

42%, c'est le riche pourcentage de forêt présente sur le territoire du Pays Monts et Barrages. Sa gestion répond à plusieurs enjeux tels que le **morçèlement des parcelles**, la **recherche de débouchés économiques**, la **préservation de la biodiversité** ou encore l'**adaptation au changement climatique**.

Une **animation territorialisée a été mise en place pour répondre à ces enjeux**. L'objectif est d'informer, d'animer, de regrouper et d'accompagner les propriétaires forestiers du territoire, dans un objectif commun de gestion durable des forêts. Si vous avez des parcelles forestières, cette animation est pour vous ! Des visites mais aussi des temps individuels seront proposés à tous ceux qui se poseraient des questions sur la bonne marche à suivre, d'un point de vue économique et environnemental.

Ce programme est copiloté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Monts et Barrages, le Centre National de la Propriété Forestière, le Parc Naturel Régional de Millevaches, le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, l'association l'Aubraie et le Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages.

VOTRE CONTACT :



Ines Mazalaigue

Technicienne forestière & Animatrice du projet
au Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

06 59 34 15 19
ines.mazalaigue@cnpf.fr



RÉUNION AVEC L'EPTB (ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN) EN AOÛT 2024

Présentation du diagnostic réalisé par Enviro Développement, concernant les **consommations d'eau des différents bâtiments communaux** et **préconisations pour réaliser des économies**.



EXPOSITION ITINÉRANTE PROPOSÉE PAR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS MONTS ET BARRAGES



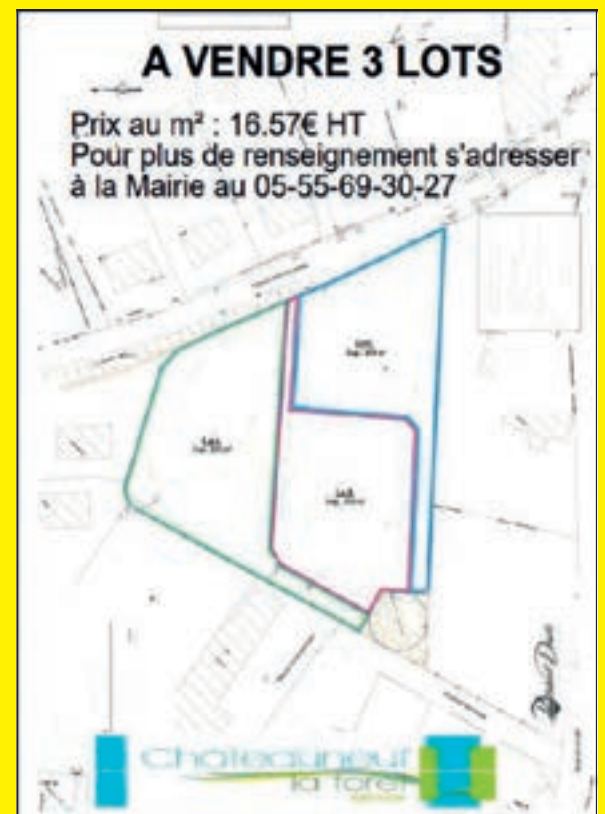
Expo « Un train peut en cacher un autre » du 12 au 21 mars 2024 installée dans les locaux de la mairie, réalisée par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Monts et Barrages.

Le tramway s'est arrêté à Châteauneuf du 12 au 24 mars !

L'exposition « Un train peut en cacher un autre » nous a raconté l'Histoire et les histoires des 2 lignes de chemin de fer qui ont traversé le Pays Monts et Barrages : le train « classique », celui que tout le monde identifie (ligne Limoges-Ussel mise en service entre 1881 et 1883) ; et un autre train, moins connu, comme « caché » derrière le premier : l'ancien tramway départemental électrique (ligne n°4 Limoges-Peyrat-le-Château en fonction de 1912 à 1949). 18 panneaux ont regroupé plus de 200 documents d'archives, photos et témoignages inédits issus de recherches aux archives et d'une collecte de mémoire auprès des habitants, pour comprendre ces modes de transport qui ont révolutionné la vie sur ce territoire rural entre la fin du XIX^e siècle et les années 1950.

La collecte de mémoire auprès des habitants se poursuit : si vous possédez des photos, documents, témoignages... Si des membres de vos familles ont travaillé dans ces univers... Transmettez votre mémoire : elle alimentera les animations et la valorisation autour de l'exposition !

Contact : **05 55 69 57 60**.



PERMANENCES À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

FNATH : 05 55 34 48 97

3^e vendredi du mois sur rendez-vous à la mairie de 8h30 à 12h

ADIL : 05 55 10 89 89

1^{er} mardi du mois à la mairie de 16h à 17h30

Nov'Habitat 87 : 05 55 14 88 42

Sur rendez-vous de 10h à 12h

Maison France Services :

12, avenue Amédée Tarrade

Mission Locale : 05 55 10 01 00

1^{er} et 3^e mardi du mois, Antenne du Conseil Départemental - MDD de Châteauneuf-la-Forêt (impasse des Thuyas)

Secours Populaire :

4^e mardi du mois - BUS solidaire

Place du 8 Mai 1945 de 13h30 à 15h

Restos du cœur :

Maison des associations Simone Veil

37, avenue Jean Cruveilhier

Jeudi matin de 10h à 12h

Secours catholique : 07 86 56 52 82

19, rue Firmin Tarrade

Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

et le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 17h

Mail : chateauneuf.870@secours-catholique.org

Conciliateur de Justice :

Madame Lucette CHEYPE

Tél. 06 98 01 31 28

Secrétariat de mairie : 05 55 69 30 27

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h45 à 17h45

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr

Téléphone astreinte élus : 06 74 96 27 53 (en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Horaires d'ouverture de la déchèterie de la Communauté de Communes : **NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 2 MAI 2024**

Lundi et mercredi : Fermé - Mardi : de 14h à 17h15

Jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Téléphone : 05 55 12 12 87 (Syded)

Maison France Services à Briance-Combade :

12, avenue Amédée Tarrade

Horaires d'ouverture : de 10 à 17h du lundi au vendredi

et de 10h à 13h le samedi matin - Tél : 05 55 69 39 32

Numéro d'urgence Communauté de Communes :

07 52 06 97 57 (eau et assainissement)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 depuis un téléphone mobile : 112

Pharmacie de la Forêt : Téléconsultation médicale

9, avenue du Pont la Prairie

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi

de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 - Tél : 05 55 69 36 35

Pharmacie de garde : composez le 32-37

Médecins : en cas d'urgence composer le 15

CPTS Monts et Barrages : 05 55 11 32 32

Cabinets Infirmiers : **SABATIER, BORDERIE, LAPLANCHE**

6, allée des Tilleuls - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 77 21

LE GOUFFE, THOMAS

4, rue Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 36 75

Kinésithérapeutes, ostéopathe : **CHATENET, BORDERIE,**

SCHERER, CAYN, RIFFAUD

24, route de la Forêt - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 60

Ostéopathe : **Paul BODIMEADE**

Beauvais - 10, chemin de Beauvais - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 95 46 25 38

Dentistes :

Docteurs Amélie POMMARET, Emmanuelle GIULIARDI

8, route du Puy Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 44 19 12 06

Psychologue : **Mme Géraldine VANDEPLANQUE-REY**

4, rue du Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 08 27 37 91

EHPAD :

10, route du Puy-Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 76

Cabinet vétérinaire : **Selarl VET'Puychat**

6, route du Puychat - 05 55 69 34 30

Écoles :

École maternelle : 05 55 69 39 02

Directrice Madame Florence Prat

École élémentaire de Châteauneuf : 05 55 69 75 22

Directrice Madame Christelle Léniaud

École élémentaire de Neuvic-Entier : 05 55 69 37 28

Directrice Madame Laure Zumello

Urgence médicale, maladie, question de santé... 

Que faire ? Qui appeler ?

<p>Je suis témoin ou je suis moi-même dans une situation d'urgence vitale ?</p> <p>T'appelle le 15</p> <p>service d'urgence</p> <p>Je ne me rends pas directement aux urgences.</p>	<p>Z'ai besoin d'une consultation médicale ?</p> <p>T'appelle mon MÉDECIN TRAITANT</p> <p>qui me proposera un rendez-vous dans un délai qu'il jugera approprié.</p>	<p>Z'ai besoin d'une consultation médicale mais je n'ai pas de médecin traitant, ou mon médecin ne peut pas me recevoir ?</p> <p>T'appelle le 05 55 11 32 32</p> <p>Les médecins de la CPTS Monts et Barrages organiseront pour vous proposer un rendez-vous dans un délai de 48 heures.</p>
---	--	---

Service ? 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à midi.